

# Une économie qui travaille pour nous

## Bâtir la résilience des municipalités grâce à l'économie sociale

Pour arriver à surmonter leurs défis grandissants, les municipalités ont tout intérêt à collaborer avec les entreprises d'économie sociale et en faire des alliées de choix. Les entreprises collectives, par leur gouvernance démocratique et leur ancrage territoriale contribuent à la vitalité territoriale, elles sont donc complémentaires au travail des gouvernements de proximité.

## Outils et leviers pour les municipalités

### PL-79 : Loi sur les contrats des organismes municipaux

- Réforme majeure, adoptée en 2025, visant entre autres à simplifier et moderniser la gestion contractuelle des organismes municipaux.
- Les organismes municipaux ont plus de latitude dans le choix d'approvisionnement et cette loi facilite l'octroi de contrats aux entreprises collectives qui stimulent l'économie locale et encourage la participation citoyenne.

### Politiques en économie sociale

- Plusieurs villes ([Gatineau](#), [Laval](#), [Longueuil](#), [Sherbrooke](#)) se sont dotées de politiques en économie sociale au cours des dernières années afin d'encourager le développement et l'émergence d'initiatives collectives.
- Une politique en économie sociale :
  - Clarifie le rôle des acteurs et actrices de l'écosystème d'accompagnement et facilite la concertation et les partenariats entre le public et le collectif.
  - Ancre les réflexes des municipalités vers les entreprises collectives, un écosystème déjà présent pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens au quotidien.

### Politique d'achat local et responsable

- Une municipalité peut modifier sa politique de gestion contractuelle afin de faciliter l'achat auprès d'entreprises collectives. Ceci garanti un double impact : des retombées économiques locales plus importantes et un impact social positif.
- Les municipalités, grâce à la *Loi sur les contrats des organismes municipaux*, peuvent offrir, pour tout type de contrat, une marge préférentielle n'excédant pas 10% du prix proposé aux entreprises d'économie sociale au sens de la Loi sur l'économie sociale (chapitre E.1.1.1).
- Plusieurs outils sont à la disposition des municipalités pour développer des politiques d'achat responsable ([akcel acheteurs](#), [akcel.ca](#), [L'économie sociale, j'achète !](#)).

## Leviers en habitation

- Le [LAB Habitation](#) Offre plusieurs fiches descriptives pour les élu.es municipaux ainsi que les fonctionnaires pour faciliter le développement du logement à but non lucratif sur leur territoire.
- Permet d'intégrer les modifications suggérées pour faciliter la construction de logements hors marché, mais aussi l'acquisition de terrains et d'immeubles déjà existants.
- L'utilisation de [l'article 93 de la loi 31](#) en matière d'habitation permet de simplifier l'exemption des projets de l'approbation référendaire et d'en accélérer son autorisation.

## Plan de développement d'une communauté nourricière

- Développer une communauté nourricière encourage le développement de circuits courts, l'autonomie et la résilience alimentaire d'un territoire.
- Consulter le guide du gouvernement sur l'élaboration d'un [Plan de développement des communautés nourricières](#).
- Encourager la concertation entre les producteurs, les consommateurs et tous les acteurs impliqués dans la transformation et la distribution des produits permet des maillages qui simplifient l'accès à tout l'écosystème.
  - Le projet Maillage - Montérégie Ouest vise à rapprocher les producteurs et les consommateurs locaux pour dynamiser l'économie de proximité – projet propulsé par CSUR

## Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

- Assurer une gestion intégrée des matières résiduelles en conformité avec les orientations de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) encourage notamment une gestion plus alignée avec la réduction des matières résiduelles et le respect de la [hiérarchie des 3RV-E](#).
- En priorisant la qualité de ce service essentiel, les entreprises d'économie sociale innovent en continu pour améliorer leurs pratiques et ainsi augmenter leur impact positif sur l'environnement et pour leur communauté.
- La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a développé une [Stratégie de développement durable 2030](#) pour consolider sa vision d'une ville verte et inclusive.

